

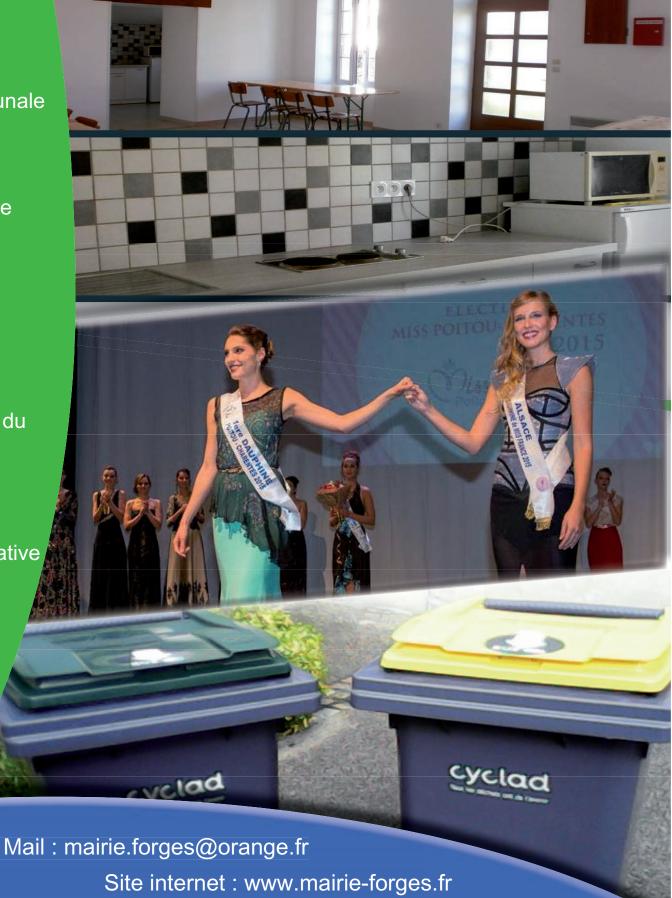
AVRIL 2016 N° 33 Bulletin municipal d'informations



- Vie pratique
- Jeunesse

Chronique du passé

Vie associative



Le Mot de Madame le Maire



Pour l'ensemble des collectivités locales le début de l'année est traditionnellement marqué par le vote du compte administratif (état des dépenses et des recettes réalisées sur l'exercice écoulé) et sur le vote du budget. Au 31 décembre 2015 le résultat à reporter pour la section de fonctionnement est

de 124 719,80 € et la section d'investissement présente un solde positif de 13 434,91 €.

Vous trouverez l'ensemble des données budgétaires 2016 en

pages intérieures.

Les baisses continuelles de l'ensemble des dotations de l'État se font lourdement ressentir sur l'équilibre des budgets communaux. Afin de conserver une capacité d'investissement, il faut maîtriser les charges de fonctionnement. En 2016, toutes dotations confondues la commune de FORGES va

recevoir la même somme qu'en 2007!!
Pour le contournement de Puydrouard, le Conseil
Départemental a voté les crédits nécessaires pour la
réalisation du pont sur la RD 112 en direction du THOU et
du mur de soutènement Chemin de la maisonnette devant chez M. Turgné. Ces travaux doivent se dérouler à partir de novembre 2016 pour une durée de 6 à 8 mois. Reste ensuite la section courante (route), l'objectif du département étant une réalisation sur 2 exercices budgétaires.

Soyez persuadés que le Conseil Municipal reste mobilisé

à vos cotés pour maintenir la pression sur les instances dirigeantes du département.

Dans le cadre de la mise en place de la collecte incitative au 1er octobre 2016, le Syndicat Mixte CYCLAD va équiper tous les foyers de bacs en remplacement des sacs poubelles

avec ramassage des bacs verts (déchets ménagers) tous les quinze jours et des bacs jaunes (déchets recyclables) chaque semaine. Nous avons pu vous donner des sacs noirs et jaunes en début d'année en raison d'un stock. Après épuisement de ceux-ci, vous devrez acheter les sacs noirs qui restent nécessaires pour une meilleure propreté des bacs. Afin de tenir compte de l'arrêt de la distribution de sacs sur les communes de l'ancienne CDC Plaine D'Aunis, le conseil communautaire a voté une baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui va passer à 10,81 % pour 2016.

La collecte incitative a pour but de nous obliger à trier encore mieux puisque toutes ces filières sont valorisées : métal, verre, papier, emballages...alors que ce sont nos sacs noirs qui coûtent

papier, emballages...alors que ce sont nos sacs noirs qui coûtent chers : incinération puis transport des déchets ultimes vers un centre d'enfouissement dans la Vienne.

Si le territoire de CYCLAD est bien placé, environ 190 kgs d'ordures en sacs noirs par an, l'objectif est d'atteindre 150 kgs en 2020 afin de pouvoir maintenir les coûts actuels.

SNCF RESEAU réalise en 2016 d'importants travaux de rénovation de la plate-forme ferroviaire sur 45 kms entre NIORT et LA ROCHELLE. Ce chantier a pour finalité de permettre aux trains de circuler à une vitesse maximale de 200km/h.

Dans le même temps les haltes TER AIGREFEUILLE-LE THOU et La Jarrie vont être créées pour une mise en service en décembre 2016.

Jarrie vont être créées pour une mise en service en décembre 2016. Du 16 mai au 20 juin 2016, la SNCF ferme totalement la ligne et met en place des bus de substitution. Les travaux auront lieu jour et nuit tous les jours. Des trains de chantier circuleront néanmoins à n'importe quelle heure.

Le Conseil Municipal a programmé une réunion publique le 26

mai prochain.

Dans cette attente, je reste à votre disposition ainsi que mes collègues pour toute question relative à la vie communale.

Amicalement, Micheline BERNARD

ETAT-CIVIL

Décès:

Gérard LEMERCIER le 10 février Jeannine PETIT épouse BARDON le 29 février

Mariage

Christophe DUMAS et Carole LAIZET le 19 mars

Naissances:

Joyce DA COSTA née le 9 janvier Pauline RABEAU née le 4 février Gabriel RENAUDEAU TURPIN né le 4 février Nathan MORAVEC FOUCHER né le 5 février Jade NEVEU née le 10 février Mathéo LACOSTE TUZAN né le 11 février Liam SAMSON né le 15 février Camille ROMANTEAU née le 15 février Lucie MOREAU née le 17 février Amélia BAGONNEAUD SARRAZIN née le 19 février Shana PERCHEPIED née le 14 mars

RÉUNION PUBLIQUE 26 MAI 2016

Salle des Fêtes 20 h30 DÉBAT

sur les travaux et projets en cours

■Edito, travaux P 2 ■Infos diverses P 3//7 ■Jeunesse..... P <u>8/9</u> ■ Histoire..... P 10 /11 ■ Infos Commune...... P 12



Le restaurant scolaire se met au compostage

Pendant un mois, Valérie Bouvier, cuisinière du restaurant scolaire, a pesé les déchets et les restes alimentaires valorisables pour évaluer le nombre de composteur à mettre en place. Et voilà, le jeudi 30 mars, Christophe est venu installer deux composteurs.....dés le lendemain, ils étaient en service....

L'école fait depuis longtemps le tri sélectif mais avec l'arrivée des nouveaux conteneurs, ce tri sera renforcé, par exemple les papiers essuie-mains iront bientôt dans le composteur.

Chasse au gaspi!!

Cette démarche a aussi eu pour but de sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire. La municipalité, dans sa volonté d'améliorer la qualité des repas, a depuis le début de l'année, augmenté les produits frais dans les menus et notre objectif serait d'amener de plus en plus de produits locaux dans les assiettes des enfants.

Moins de gaspillage pour améliorer la qualité des repas va entraîner des changements sur le mode d'inscription aux repas dés la rentrée scolaire 2016/2017 ... A bientôt

Si vous n'avez pas encore votre composteur, vous pouvez appeler la mairie pour en réserver un.

AUNIS SUD

Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme opérationnel depuis le 1er janvier 2015.

L'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) était jusqu'en juillet 2015 réalisée par l'État et plus particulièrement la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

La Communauté de Communes Aunis Sud a anticipé ce changement en créant dès janvier 2015 un service d'instruction mutualisée du droit des sols. La prise en charge de l'instruction pour les communes s'est donc effectuée progressivement du 1er janvier au 1er juillet 2015.

Une convention signée avec chacune des 27 communes adhérentes précise quel type d'autorisation chaque commune souhaite laisser à l'instruction de la Communauté de Communes. En revanche, rien ne change concernant le dépôt de la demande (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire). Il se fait toujours à la Mairie. L'autorisation, sous forme d'arrêté, est signée par le Maire de la commune.

Les trois instructeurs, recrutés par la Communauté de Communes Aunis Sud, prennent en charge le traitement des dossiers d'urbanisme mais sont aussi à votre disposition pour vous conseiller sur les règles applicables à votre projet.

Pour les demandes complexes, ils peuvent vous recevoir sur **rendez-vous** afin de vérifier si le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme de votre commune ou, le cas échéant, vous suggérer les modifications à apporter.

Pour l'année 2015, **1 304** dossiers ont été instruits par le service. (34 pour Forges)

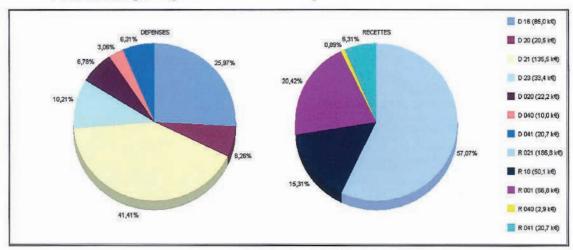
Le service : Gwendoline BERTHELOT, instructeur, Annabelle GAUDIN, responsable du service urbanisme, Thierry GUERET, instructeur et Annabelle SELLAS, instructeur.





BUDGET 2016

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - MAIRIE DE FORGES - 2016

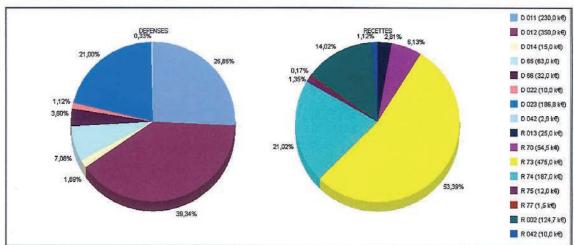


Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	85 000,00
20	Immobilisations incorporelles	20 500,00
21	Immobilisations corporelles	135 546,04
23	Immobilisations en cours	33 414,00
020	Dépenses imprévues	22 200,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	20 650,00
	TOTAL DEPENSES	327 310,04

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	186 799,02
10	Dotations, fonds divers et reserves	50 118,64
001	Excédent d'investissement reporté	66 821,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 920,78
041	Opérations patrimoniales	20 650,00
	TOTAL RECETTES	327 310,04

Pas d'augmentation des taxes en 2016 Conseil municipal du 23 mars

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - MAIRIE DE FORGES - 2016



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	230 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	350 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	63 000,00
66	Charges financières	32 000,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	186 799,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 920,78
	TOTAL DEPENSES	889 719 80

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	25 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	54 500,00
73	Impôts et taxes	475 000,00
74	Dotations, subventions et participations	187 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	124 719,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
	TOTAL RECETTES	889 719,80

INFOS DIVERSES

DÉTAIL PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

Cette année encore, les investissements seront principalement consacrés à l'entretien et la rénovation de la voirie.

TRAVAUX ET ACHATS

Fin des travaux de la salle associative (ancienne mairie) Étude d'aménagement de la rue Délidon Préau école maternelle Toiture bâtiments communaux Aire de jeux Matériels divers

TRAVAUX VOIRIE PROGRAMMÉS 2016

Parking Chemin des Roches :		
Chemin des Rivières (cimetière au CR 4)		
Chemin des Egaux (en participation avec Chambon)		
Aménagement rue de l'Aunis programme non arrêté		
Chemin de la Beltrie		
Chemin de la Maisonnette (portion Puydrouard)		
Le débernage est compris dans les travaux.		

MONTANT

3 914 €

20 500 €

13 000 €

16 500 €

10 000 €

	5 000 €
	15 921 €
	39 440 €
	38 697 €
~	25 000 €
	14 700 €
	11 800 €



Pour le Chemin des Égaux, il s'agit d'un programme commun avec Chambon qui a la charge de la moitié de cette voie. S'agissant d'une voie empruntée par les cars scolaires, nous avons sollicité une aide du département qui peut aller jusqu'à 40 % du montant H.T. des travaux.

Salle de l'ancienne mairie (Squat)

Les travaux et l'aménagement intérieurs sont terminés et son utilisation est désormais ouverte aux associations pour leurs réunions et diverses activités.

La commission communale de sécurité doit auparavant déterminer le nombre maximal de personnes autorisées et les possibilités offertes pour des repas. (pas de cuisine, réchauffage possible,)



Un règlement est en cours d'élaboration et les tarifs de location seront fixés lors du prochain conseil municipal.

INFOS DIVERSES



Une question sur le logement ?

PRETS à TAUX ZERO:

Nouvelle modalités

Pour le calcul de votre PTZ :

Consultez le site de l'ANIL

www.anil.org/outils-de-calcul/votre-pret-a-taux-zero/

Propriétaire bailleur Locataire Accédant à la propriété Propriétaire occupant

Permanences à Surgères :
le 2ème mercredi de chaque mois
de 9h45 à 17h
sur rendez-vous au 05 46 34 41 36
au : Centre Intercommunal
d'Action Sociale de Surgères,
3 Avenue du Général de Gaulle
17700 Surgères

HORAIRES & TRAVAUX DU 9 MAI AU 19 JUIN 2016 LA ROCHELLE <> NIORT POITIERS <> PARIS-MONTPARNASSE

Des travaux de renouvellement des voies nécessitent l'interruption totale des circulations ferroviaires entre LA ROCHELLE ET NIORT et la mise en place d'un service de substitution par autocars pendant 6 semaines.

Tous les Trains (TER et TGV) sont origines ou terminus en gare de Niort

Les horaires indiqués sur vos titres de transport tiennent compte de ces modifications.

ATTENTION:

- Pour accéder aux autocars, merci de présenter un titre de transport valable et composté.
- Les autocars TGV sont strictement réservés aux voyageurs TGV.

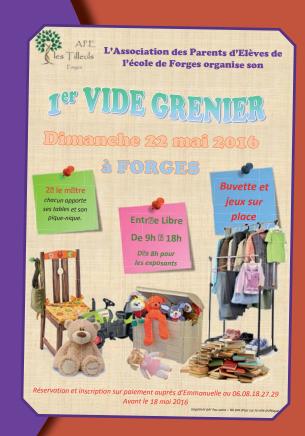
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS POUR VOTRE VOYAGE :

- Sur l'appli SNCF, téléchargeable gratuitement sur l'AppStore et Google Play
- Sur Sncf.com
- Sur ter.sncf.com/poitou-charentes
- Auprès de Contact TER Poitou-Charentes Services au 0800 872 872 (appel gratuit)

Sur les blogs de la ligne Paris <> Poitiers <> Niort <> La Rochelle : www.maligne-ter.com/poitiers-larochelle

Dans les gares : Affiches travaux

Auprès du personnel SNCF





PROGRAMME DES FÊTES

Dimanche 15 MAI - PORTES OUVERTES aux Serres DESBORDES

Expo voitures anciennes — Buvette — Repas sur place (barbecue)

Animation toute la journée

Dimanche 22 MAI VIDE GRENIER

organisé par l'APE Les Tilleuls (parents d'élèves)



Samedi 4 JUIN : Fête de l'école

La nouvelle association des parents d'élèves vous proposera un repas pour midi, une tombola etc, pour récolter des fonds pour les projets scolaires à venir.



Dimanche 5 JUIN - Intervillages toute la journée

Les préparatifs pour la deuxième édition des Jeux Intervillages 2016, qui se dérouleront au stade de foot Yvan Salles de Forges avancent. Dans le courant du mois de Avril, nous allons réunir tous les participants pour la présentation des 6 épreuves. Vous pouvez encore me contacter si vous souhaitez faire partie des participants.

Nous recherchons également des bénévoles pour le service à la buvette, vente de sandwichs et autres. Vous êtes tous les bienvenus.

Vous pouvez me contacter par mail à : cedom14@bbox.fr

Sportivement Cédric

Tilleuls

JEUDI 14 JUILLET 2016 - FÊTE NATIONALE

ORGANISEE PAR LES VETERANS FOOT LOISIR DE FORGES

au programme à partir de 6h30 : Vide grenier sur la place du Souvenir (3 euros le mètre) avec buvette, restauration rapide, jeux pour enfants, parking.

à partir de 19 heures 30 salle des Fêtes :

Repas à thème : "une Jambalaya " originaire de la Nouvelle Orléans à base de riz, poulet, crevettes etc...réalisée par le chef Carl Magnou de la Cour des Saveurs. menu à 12€ : entrée/plat/fromage/dessert menu enfants à 6 €

A la nuit tombée, Feu d'artifice offert par la municipalité et bal populaire



LES SCÈNES D'ÉTÉ À FORGES LE 25 JUIN.

Forges accueillera pour la première fois un épisode des scènes d'été organisé par le Centre d'Animation et de Citoyenneté de Surgères.

Ces fêtes sont une occasion de rencontre entre la vie associative, les élus et les associations locales. Il s'agit de découvrir une commune de la CDC en y associant du spectacle vivant, des expositions, de la convivialité....

C'est aussi l'occasion de présenter des artistes qui vivent sur notre territoire.

Cette année, une nouveauté : le thème de la féminité traversera la fête.

Précilia Boussiquet (Cie Autour de Peter) et Anaïs Renaudy interviennent dans la programmation.

Une expo « Parole de femmes d'ici » à partir de rencontres de femmes de Forges et des alentours....

Un lieu dédié et convivial avec la mise en valeur de pratiques de femmes.

Cette fête est aussi très conviviale où il fait bon d'accueillir les familles avec des petits coins de restauration abordable pour les familles.

Le détail du programme est en cours de finalisation, mais le concert principal de fin de soirée est d'ores et déjà arrêté.

Un groupe de sept femmes musiciennes.

LAS GAVACHAS DE LA CUMBIA vous embarquera à destination d'un univers musical aux couleurs de l'Amérique Latine

7

JEUNESSE



Les beaux jours sont de retour

Avec le retour des beaux jours, il est temps de mettre le nez dehors. Les animateurs de l'association PAPJ te proposent des activités les mercredis, vendredis, samedis et même les dimanches.

Si tu as entre 11 ans (ou que tu vas avoir 11 ans cette année) et 17 ans, tu peux venir participer à plusieurs activités au choix

▲Spectacle de Zingaro à la Coursive (spectacle équestre) (13/05) ▲ Festi' Prev' (festival du court-métrage de prévention jeunesse) (21/05) ▲ Match de rugby ASR/Racing 92 (28/05) ▲ Retransmission d'un match du 1er tour de l'équipe de France à l'Euro (10/06) Veillée Laser game (17/06) ▲ Ateliers cuisine

De plus, des activités d'autofinancements seront mises en place telles que le vide grenier de La Jarrie ou encore des actions de paquets cadeaux à Cultura pour la fête des mères et des pères.

Attention flash info. Un événement à ne pas manquer : Les Olympiades Loufoques qui se dérouleront le samedi 4 juin. Vous pourrez participer à un grand jeu et vous affronter entre amis autour de pleine de défi tout au long de la journée! Cet événement est ouvert aux non-adhérents et gratuit!

A Noter également les palabres Sakado pour préparer vos séjours et mini-séjours de cet été! Avec l'aide des animateurs, vous montez votre projet selon vos envies, vos goûts et surtout avec vos amis! Des propositions ont déjà été faites par les jeunes:

- ▲ Un mini-séjour aventurier (apprendre à faire du feu, dormir dans les arbres...)
- ▲ Un mini-séjour nautisme (paddle, catamaran,)

Si tu es intéressé, alors rejoins-nous dès à présent!

Pour tous renseignements joindre Virginie au 06.20.08.70.85

Mail: papj.jeunesse@hotmail.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis 1987 la municipalité soutient et encourage le développement de votre bibliothèque. Mais cette bibliothèque la connaissezvous bien ?

Elle est ouverte à tous. Les bénévoles vous accueillent le :

mercredi et vendredi de 16 à 18 heures ainsi que le samedi de 10 à 12 heures.

Sont mis à votre disposition près de 3000 ouvrages : romans, romans policiers, biographies, B.D. Encyclopédies, ouvrages régionaux, documentation sur divers sujets.

La Médiathèque Départementale de Prêt lui permet d'accroître ses collections grâce à un dépôt de 400 documents deux fois par an. Une navette mensuelle dépose également les ouvrages demandés par nos lecteurs.

Des C.D. et des liseuses peuvent vous être prêtés pour une durée de 1 mois.

Le prêt est gratuit pour les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans ; 6 euros de cotisation annuelle pour les adultes.

Depuis sa création la bibliothèque se veut "un lieu de vie" et si vous souhaitez participer, soyez les bienvenus!

N'hésitez pas à nous faire connaître vos idées d'achats, suggestions d'animations...

Pour cette année 2015/2016, plusieurs animations ont été mises en place :

- [©] Le prix des lecteurs,
- Tune bourse aux livres au profit du Téléthon,
- Les sacs mystère, mis en place pour la première fois cette année. Mais qu'est-ce que c'est?

Les bénévoles vous proposent une sélection de documents rangés sagement dans des sacs... mais attention, ce ne sont pas les documents que vous choisissez mais les sacs! Vous découvrez leur contenu chez vous.

Vendredi 8 avril à 20h30 – LES CROC'MOTS – groupe composé de lectrices bénévoles des bibliothèques de Bouhet, Clavette, Thairé et Salles-sur-Mer, ont offert un sympathique et délicieux moment de lecture théâtralisée.

La bibliothèque accueille toujours avec plaisir une fois par mois les classes maternelles de Madame Manceau et Monsieur Cailleau. Nous recevons également les enfants qui participent aux temps d'activités périscolaire, en leur proposant différents ateliers dans notre bibliothèque où chaque groupe participe à trois séances d'une heure.

L'équipe reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. 05 46 35 45 55 - bibli.forges@laposte.net

JEUNESSE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'Association des Parents d'Élèves Les Tilleuls de Forges depuis le 29 janvier 2016.

Cette association est constituée d'une équipe de parents motivés qui a pour but de soutenir les projets éducatifs des enseignants destinés aux enfants de l'École.

Les membres du bureau sont :

Présidente : Vérane Pothier / Vice-présidente : Stéphanie Bersout Secrétaire : Emmanuelle RENAUD/ Vice-secrétaire : Emeline Chainier Trésorière : Rachel Pons/ Vice-trésorière : Ingrid Guillou

L'APE organise les événements suivants :

▲ Dimanche 22 mai 2016 : Vide grenier de 9h à 18h à l'école de Forges (cour école et rue)

▲ Samedi 4 Juin 2016 : Repas de midi et tombola de la fête de l'Ecole.



Pour nous joindre : apelestilleuls17@gmail.com 06.03.03.17.95 (Vérane POTHIER) 06.70.19.74.48 (Rachel PONS) 06.08.18.27.29 (Emmanuelle RENAUD).

Nous comptons sur vous!
Bien cordialement,



Vers une possible aide aux devoirs: y a t il des bénévoles?

Un projet d'aide aux devoirs pourrait voir le jour à la rentrée 2016. Pour cela la participation de bénévoles est indispensable.

Que vous soyez parent, grand-parent, retraité ou non, et que vous aimeriez consacrer un peu de votre temps aux enfants, votre aide nous est précieuse. Si vous êtes disponible de 17h30 à 18h30, une, deux ou trois fois dans la semaine pour aider les enfants accueillis au périscolaire à faire leurs devoirs, venez le faire savoir dès maintenant à la mairie ou contactez Isabelle Villaudy Tallec au 06 19 82 43 08 Merci pour votre investissement.

Une Forgienne à l'honneur

Le 26 septembre 2015, Laurène DUTREUX, née en mai 1994 et résidant sur notre commune, a été brillamment élue Miss Charente Maritime à Saintes ce qui lui a permis de participer à la cérémonie d'accession au titre de Miss Poitou-Charentes le 11 octobre 2015 où elle a été choisie comme première dauphine.

Nous lui adressons toute nos félicitations pour ces prestations et lui souhaitons la meilleure réussite dans la poursuite de ses études (master en Chinois économique, actuellement en stage pour 4 mois en Chine)





Sur la Charente-Maritime et Charente, communiquez sur vos événements... Adressez nous vos communiqués de presse, infos mairie, manifestations, brocantes, lotos et diverses animations.

Terre Marine FM diffusera vos annonces sur le département de la Charente

Maritime et de la Charente

Mail: radioterremarine@bbox.fr

Tél: 05.46.84.57.25



Traduction du Cahier des doléances de la commune de FORGES lors des États Généraux de 1789.

Cayer des très humbles et très respectueuses plaintes, doléances et remontrances de la paroisse de FORGES en Aunis, En exécution de la lettre du Roi donnée à Versailles le 24 Janvier 1789, sous la convocation des États Généraux à Versailles le 27 Avril prochain, de l'article XXIV du règlement y annexé, de l'ordonnance de Mr le Grand Sénéchal de la ville Gouvernement de La Rochelle du 16 du mois de Février dernier, et de la notification faite à nous dits habitants en la personne de notre syndicat, de tout ce que dessus par exploit de Thoumelet jeune huissier royal au présidial de la dite ville de La Rochelle, le 20 du dit mois de Février Dernier.

Aujourd'hui premier Mars mil sept cent quatre vingt neuf, Nous François Augereau, Louis Depré, Pierre Billé, Jean Charron, Pierre Pasquet, Michel Barreau, Jean Vacher, Jean Boucard père, Jean Guillet, Jean Gendreau, Jean Godreau, Michel Paronneau, Louis Poirillon, Pierre Caillaud, Pierre Bonnin, Hilair Bon, Pierre Salmon, Etienne Blanchard, Louis Millon, Jean Depré, Pierre Bouhier, Hilaire Braud, Michel Pierre, Jean Girard, André Nicollet, le sieur Jean Laubat, Louis Rocher, Jean Charron, Pierre Villsonge, Jacques Girard, Michel Bonnin, Pierre Vacher, Jean Bertin, Daniel Besty, Pierre Frotin, Paul Roy, François Chérensac, Jean Poutier, Mr Augustin Landrieu, Jean Braud, Louis Depré, Jean Pénigaud, Etienne Godreau, Pierre Braud, Etienne Braud, Louis Charron père, Louis Charron fils, François Gaucher, Pierre Charron, Pierre Bonneau, Jacques Braud, Pierre Videau, Louis Goujaud, Jacques Barbaud, Jean Richaume, Michel Depré, Pierre Michel, Jean Sermonerie, Jacques Gérard, Pierre Braud, Pierre Labarre, Jean Lucaud, Baptiste Braud, Baptiste Sermonerie, Jean Charron, Jean Boucard, Etienne Bertin, Pierre Lapiteau, Rémi Rousseau, Jean Neau, Jean Depré, Jean Doucet, François Braud, Pierre Mothais, Jean Bonneau, Jean Robert, Hilair Braud, Pierre Depré, Joseph Bernard, Jean Braud, Joseph Meslier, Pierre Gendreau, Joseph Gendreau, Louis Millon Thomas Bouhier, Jacques Charron, Antoine Charron, Blaise Michel Turpeau, Charles Bouhier, Jacques Compte, Pierre Braud, Gabriel Caquet, Alexandre Barrot, Pierre Charron, Jean Roi, Etienne André, Michel Raimond, Jean Baril, go rester Jean Potiez, Auguste Girard,

TOUS habitans de la dite paroisse de Forges âgés au moins de vingt cinq ans et établis au rôle des propositions, avons notre assemblée en présence de M. notre juge qui la préside, a procédé à la rédaction de notre présent cayer des plaintes et doléances ainsi qu'il suit.

Article I:

Premièrement : Nous demandons avec une très respectueuse confiance la protection spéciale de notre Roi et père Louis XVI. Prochain de Alles de Contomano

Prichal toka Dille of Rochdle Da 16. Da Que toute espèce d'exemption disparaisse en matière d'imposition, qu'elle soient réparties avec une égalité proportionnelle sur tous les sujets sans exception. L'abus est si grand que des particuliers qui ont vendu tout ou partie de leurs biens supportent toujours les mêmes vingtièmes : taille et corvée. La source de cet abus provient de la difficulté qu'à le pauvre à se faire rendre justice et qu'il lui coûté un louis à l'élection pour se faire décharger d'un écu, il est peu ou point du tout écouté 1 am Jespen Pao Caplant Privident District of the Desire of the Privilent Part of the Privilent Part of the Privilent Part of the Part of à l'intendance.

Article III:

Qu'il soit accordé au Pays d'Aunis des états provinciaux concentrés dans la limite de la province et qui ne soient dépendant du régime et de l'administration d'aucune autre province et qu'ils soient tenus à La Rochelle notre ville capitale.

Article IV:

Que le nombre de nos députés ou représentants aux assemblées périodiques des dits états provinciaux soit égal à celui du clergé et de la noblesse réunie ; que les voix y soient comptées par tête et non par ordre et que nos représentants ne puissent être pris que parmi notre ordre.

Article V:

Que les dits états provinciaux aient l'administration exclusive de toute les impositions établies par sa majesté où qu'elle établira dans la suite sous quelque dénomination qu'elle soit, surtout celle de la partie des corvées qui suivant le régime actuel est la source féconde des plus réveltants abus,

On a vu un cas frappant : Depuis la prestation en argent en fait des adjudications pour l'entretien des routes...on comprend toujours dans le devis que fournit l'ingénieur, le tirage, le transport de la pierre et l'on estime en raison de la distance des carrières du lieu où elle doit être employée. On est à même de prouver que la route de Puydrouard à Surgères où notre paroisse a beaucoup travaillé ainsi que d'autres est approvisionnée depuis 9 à 10 ans qu'il y a encore sur le lieu de ces mêmes approvisionnement peut-être pour 2 à 3 que les adjudicataires s'en sont servis et s'en servent tous les jours sans en tenir aucun compte aux paroisses. Le terrain en cette partie est aussi ingrat que pierreux, il n'est point nécessaire d'ouvrir des carrières, les champs et fossés de la route fournissent des pierres abondamment. Ce malheureux avantage devrait être pour nous, il n'en est rien. Autre chose, on ne veut que

pour ces adjudications et elles doivent être au rabais. On sait pourtant a n'en pouvoir douter qu'un conducteur principal à été supprimé pour avoir osé en mettre un de 1500 ?? sur un de ces confrères. Ce qu'il y a de remarquable encore c'est la rapidité de la brillante fortune des MM. les adjudicataires des routes,

Qu'on vienne à notre secours dans l'administration actuelle des aides. Un véritable fléau dans le royaume. Les abus sont trop multipliés et trop connus pour les détailler ici Province une fois en paix d'état, provinciaux pourrait s'en charger ou à titre d'abonnement ou à titre des fermes, ou enfin à toute autre titre pour le mieux de la chose.

Article VII:

Qu'il soit permis aux dits états provinciaux de faire porter une partie de masse d'impôts de la province sur les domestiques de luxe, les voitures de toute espèce rien de mieux pour soulager la foule,

Article VIII:

Qu'il soit avisé aux moyens de répartir dans une juste proportion de fortune les impôts et à la province sur les capitalistes et sur les commerçants, négociants et marchands, de la division des impôts en industriel et réel.

Qu'il soit fait un cadastre dans chaque ville et dans chaque paroisse dans la forme la mieux combinée dans la province du royaume qui sont actuellement en paix. Sauf même à les perfectionner,

Chronique du temps passé

Traduction du Cahier des doléances de la commune de FORGES lors des États Généraux de 1789.



Article X:

A l'égard du contrôle des actes qu'il soit remédié à l'arbitraire de la perception qui existe dans cet utile établissement en lui-même, qu'on fixe par un nouveau tarif bien combiné. La nature de chaque acte et sujet à droit, la somme qui va être payée.

Payée sans que l'esprit de l'acte lèse l'actuel ou futur dans ses clauses puisse donner lieu à aucune autre perception. Nous pourrons alors sans crainte de droits exorbitants mettre de la clarté dans nos conventions éviter la discussion dans nos familles et des procès ruineux.

Article XI:

Que les lois sur cette matière et sur celle des aides soient remis et adréssé aux états provinciaux seulement pour les faire connaître et parvenir à chaque paroisse et sur celle ci , s'il y a lieu faire par eux de très humbles et très respectueuses remontrances et doléances à sa maiesté.

de Chargenierie se representie navien Santianias en

Rene Rousseur Evinory

D Q () - 33 (6 mg)

Article XII:

L'abolition des triples et quadruples droits à défaut des centièmes deniers dans les trois ou six mois. Il est impossible aujourd'hui de frauder les droits. Les actes translatif de propriété passent tous aux yeux des contrôleurs absolument ainsi que les donations, les testaments quand avec succession ils ont le droit de compulser les registres de sépulture; Pourquoi donc nous laisser en proie a à cette peine fiscale.

Article XIII:

Que les charges ne soient plus vénales ; que le mérite seul et le savoir y prétende exclusivement.

Article XIV:

Que l'usage où nous sommes d'avoir des avocats pour juger ; soit maintenu par une loi expresse du Roi ; que les personnes qui n'auront pas fait leur droit ne puissent point occuper ces fonctions. Nous demandons aussi qu'il ne soit jamais pouvru personné à l'avenir de la charge de notaire pour nos campagnes sans que les mœurs ; la valeur soient plus scrupuleusement examinée qu'on a coutume de le fairer nous autres pauvres sans éducation avons besoin d'hommes instruits plus que les gens de la ville.

Article XV:

Qu'il soit accordé justice civile plus prompte et moins coûteuse ; qu'il soit pris des mesures efficaces pour la punition des crimes trop négligé pour nos campagnes ; que la police y est presque oubliée y soit mis en vigueur et que nos officiers nos justices ayent pour y parvenir plus de force en main qu'ils en ont.

Article XVI:

Que tout propriétaire à qui il sera pris du terrain ou autres propriétés pour une grande route puisse se flatter d'être remboursé de leur valeur intrinsèque. Les grands le sont, les petits ne le sont pas, Quelle injustice !

Article XVII:

Le reculement des barrières aux frontières du Royaume, la liberté de commerce

Article XVIII:

Que les états Généraux soient périodiquement assemblées. Par ce moyen, notre Roi bienfaisant sera assuré que ses ministres ni aucun corps dans l'état domineront despotiquement son pauvre peuple.

Article XIX:

Que les ministres du gouvernement surtout celui ou ceux chargé de l'administration des finances soient tenus de rendre compte de leur exercice aux états généraux assemblés objet bien digne de l'attention paternelle de sa Majesté.

ENFIN nous référons aux lumières et à la sagacité de M M les rédacteurs du cahier général de notre ordre pour le développement de nos vœux et désirs et pour nous conformer à la lettre du Roi cy dessous datée et au règlement y annexé, Donnons à nos députés porteur du présent cahier, Tous pouvoirs requis et nécessaire à l'effet de nous représenter à l'assemblée qui tiendra le 5 de ce mois devant Monsieur le lieutenant Général de La Rochelle pour toutes les opérations prescrites par l'ordonnance de Mr le Sénéchal. Comme aussi de donner pouvoir généraux et suffisant de proposer, remonter, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les devoirs de l'état. La réforme des abus dont nous nous plaignons en particulier et aux abus en général. L'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du Royaume et le bien de tous et de chacun des sujets de sa Majesté.

FAIT et arrêté en assemblée de la Paroisse de Forges ici représentée par les soussignés en deux corps séparés, conformément aux ordres du Roi les dits jour et an que dessus.

Toutes les signatures à suivre,









INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



■ 05.46.35.56.42
mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr



SALLE DES FÊTES



Réservations à la mairie La gestion est assurée par Stéphanie Bret



Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h – 17h

Mardi, mercredi, jeudi,
samedi : 9h – 12h

Vendredi : 14h30 – 17h30

Renseignements 05 46 35 52 69

Horaires d'ouverture de votre mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14H/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste
des assistantes maternelles,
des entreprises et des associations
de la commune sur notre site internet :

www.mairie-forges.fr
ou en mairie.

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC: 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU PAYS D'AUNIS

Permanence les mardis
(au lieu du jeudi) de 9 h à 12h.
au service social d'Aigrefeuille,
8, avenue des Marronniers.
Prendre impérativement rendez-vous au secrétariat au **05 46 35 53 37**

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine

sauf vendredi et mercredi après 17 heures

- état-civil, recensement militaire, élections, carte d'identité, passeport, sortie territoire :
 Catherine sauf lundi
- rurbanisme, voirie, assainissement

POT DE DÉPART

Le 4 mars, les élus, les enseignants et le personnel de l'école se sont retrouvés dans la salle municipal pour célébrer le départ à la retraite de Ghislaine PINEAU, employée polyvalente au sein du groupe scolaire depuis 2009 où elle a effectué de nombreuses tâches telles que aide-cuisinière, surveillance, service en cantine et

ménages des locaux. Sa disponibilité et sa capacité d'adaptation ont été appréciées de tous.

Cadeaux et verre de l'amitié ont agrémenté ce sympathique moment et nous lui souhaitons tous une longue et excellente retraite !!!



Nouveaux arrivants:

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.